

## Déclaration préalable à la réunion du comité social d'administration (CSAL) du 3 décembre 2024 (2<sup>ème</sup> convocation)

Madame la présidente,

Nous prenons la parole avant l'ouverture de cette séance pour exprimer notre ferme opposition aux décisions récentes du gouvernement, qui fragilisent les agent·es publics et les services publics dans leur ensemble. Ces choix sont d'autant plus inquiétants qu'ils s'inscrivent dans une logique idéologique libérale et destructrice des fondements même de la fonction publique.

En particulier, nous ne pouvons passer sous silence le tweet du ministre de la Fonction publique, **Guillaume Kasbarian**, qui a félicité Elon Musk pour sa nomination à la tête d'un ministère de l'efficacité gouvernementale. Cette déclaration de félicitations à un homme aux idées racistes, xénophobes, homophobes transphobes, masculinistes, et anti-État (liste non exhaustive), qui veut détruire le service public, est une honte. Elle traduit un mépris absolu pour les valeurs républicaines et l'intérêt général.

Les attaques contre les agent·es publics ne s'arrêtent pas là. La suppression de la **Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA)**, mesure qui ne représente en rien un avantage mais un simple rattrapage face à la baisse du pouvoir d'achat, est une nouvelle forme de régression. La GIPA a permis à des milliers d'agent·es publics de compenser en partie l'inflation. Cette mesure, dont ont bénéficié 26 452 collègues à la DGFIP en 2023, est un outil indispensable dans un contexte où la rémunération des agent·es publics stagne et où l'inflation continue d'éroder leur pouvoir d'achat. Supprimer la GIPA, c'est un coup dur porté au pouvoir d'achat des salarié·es du public.

Pour les agent·es la perte annuelle varie de 700 euros brut pour un cadre C à pratiquement 2300 euros brut pour un inspecteur principal !

Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement poursuit une politique d'austérité qui touche durement les agent-es publics, avec le projet de mise en place de **trois jours de carence** en cas de maladie et la réduction de 10 % des indemnités de maladie. Ces mesures visent à démoraliser et à affaiblir ceux et celles qui assurent les missions de service public. Ce n'est pas en attaquant les agent-es publics que le pays pourra retrouver la compétitivité et la cohésion sociale dont il a besoin.

En 2025, la DGFIP subira encore **550 suppressions d'emplois**, portant le total à 33 861 suppressions depuis sa création. Cela représente une réduction de 28 % des effectifs en 17 ans, une saignée sans précédent dans la fonction publique. Le discours tenu l'an dernier par Jérôme Fournel dans le **Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM)**, transformé machiavéliquement en « **COM** » pour **Cadre d'Objectifs et de Moyens**, promettant l'absence de suppressions pour 2025, est aujourd'hui démenti par ces annonces. Pire encore, la réduction des crédits prévue pour 2026 et 2027 laisse présager de nouvelles vagues de suppressions.

De plus depuis plusieurs années, des centaines de postes ouverts en loi de finances ne sont pas pourvus :

- 2020 : 1 902 emplois non pourvus,
- 2021 : 2 137 emplois non pourvus,
- 2022 : 2 014 emplois non pourvus,
- 2023 : 1 800 emplois non pourvus.

Cette stratégie d'économies sur les crédits de personnel, au détriment des agents, engendre des conditions de travail intenable. Elle nourrit un cercle vicieux où les postes vacants d'aujourd'hui deviennent les suppressions de demain.

Enfin, au niveau national, la politique fiscale actuelle, marquée par des cadeaux incessants aux grandes entreprises et aux plus fortunés, nous conduit dans une impasse. Tandis que l'on continue de multiplier les exonérations fiscales, les plus riches et les grandes entreprises bénéficient de réductions d'impôts massives. En parallèle, ce gouvernement persiste dans sa volonté de réduire les dépenses publiques et de fragiliser encore davantage nos services publics.

Pour Solidaires Finances Publiques, la solution ne réside pas dans l'austérité, mais dans une refonte fiscale visant à rendre l'impôt plus juste, plus progressif et plus efficace pour garantir des recettes suffisantes à la fonction publique et aux services publics.

Les agents de la DGFIP, comme l'ensemble des fonctionnaires, ne peuvent plus supporter ces attaques répétées contre leurs métiers, leur santé et leur dignité. Ils ne sont pas responsables de la dette publique.

Affaiblir la DGFIP, administration pivot du financement des services publics, est une erreur stratégique majeure.

Nous demandons un changement radical de cap :

- Un arrêt immédiat des suppressions de postes,
- Un recrutement massif pour combler les postes vacants,
- Une revalorisation des rémunérations et des conditions de travail des agents,
- Une reconnaissance véritable de leur engagement au service des citoyens.

C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation générale.

Nous serons en grève le 5 décembre pour défendre nos droits, nos salaires, et l'avenir des services publics.

Nous exigeons une politique qui respecte et protège les agent-es publics et les services essentiels qu'ils assurent pour toute la population.

**Madame la présidente,**

Quelques remarques concernant l'**ordre du jour de ce CSAL**

Le **bilan du télétravail** en 2023 fait apparaître au niveau national un taux de refus de 1,2 refus pour 1000 demandes.

L'Ardèche faisant encore mieux avec aucun refus en 2023. Nous ne sommes pas dupes et ces statistiques ne reflètent en rien la réalité du terrain où seules les demandes acceptées au préalable par le chef de service font l'objet d'une saisie dans Sirhius.

Et que dire des jours de télétravail flottants qui bien qu'initialement acceptés comme mode de télétravail ne peuvent pas être effectivement posés in fine.

Concernant le bilan local de la campagne des **entretiens professionnels** 2024, nous rappelons ici que ces derniers ne sont pas obligatoires et nous nous félicitons des 26 boycotts de cette année.

L'entretien individuel est un dialogue tronqué :

- dès lors que ni l'évaluateur ni l'évalué ne disposent d'une quelconque autonomie sur les charges et les moyens, la fixation d'objectifs se réduit à des considérations secondaires au cœur des métiers et l'évaluation des résultats à des données subjectives,
- quand parle-t-on du travail réel, de l'organisation du travail, des questions concrètes ? Certainement pas dans le cadre de l'évaluation individuelle. Les appréciations subjectives qui exacerbent les questions comportementales, c'est plus que jamais l'arbitraire qui trouve sa place dans l'évaluation individuelle.

Solidaires Finances Publiques exige un véritable dialogue professionnel axé sur le rythme des missions dans le cadre des collectifs de travail, sans aucune incidence en termes de gestion des agents.

Solidaires Finances Publiques revendique la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Concernant les **ponts dits naturels**, nous rappelons ici aussi notre revendicatif : nous y sommes opposés et ce depuis le passage aux 36h12 dans notre administration. En effet certains de ces ponts "naturels" faisaient auparavant l'objet d'une autorisation d'absence collective avec fermeture des services. Depuis le passage aux "35h", ce sont les agents et agent.es qui les financent soit par de la récupération horaire, soit par la pose de congés. Aussi le choix du module horaire étant individuel, certain.es agent.es, pour des contraintes personnelles, n'ont pas de jours de RTT et ne font pas d'heures supplémentaires ce qui les oblige à prendre un congé annuel.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques s'oppose à ces ponts naturels et exige une autorisation d'absence collective pour ces derniers.

Pour toutes ces raisons, mais aussi compte-tenu du contexte politique évoqué en début de déclaration, nous ne participerons pas à ce CSAL.